



Compte rendu de la plénière extraordinaire du CSE du 7 janvier 2020

Cette réunion avait pour principal objet de désigner de nouvelles personnes, suite à différents départs (mutations, démissions, ...).

En premier lieu, le CSE n'avait donc plus de représentant légal depuis le 1er janvier 2020, car le Secrétaire Philippe Froissard a dû démissionner, ayant été désigné comme administrateur salarié de la S.A SNCF Gares & Connexions : le cumul de ces deux fonctions n'est pas légalement possible.

Il convenait donc de procéder dans les délais les plus brefs à de nouvelles désignations, afin de permettre à l'instance de continuer de fonctionner, la banque du CSE risquant de bloquer ses comptes, en l'absence d'un Secrétaire.

En résumé, M. Jacques Labatut a été élu à l'unanimité des votants nouveau Secrétaire. M. Stéphane Tardivel a été également élu, comme Secrétaire adjoint du CSE.

L'UNSA-Ferroviaire, syndicat réformiste et combatif, ayant adopté la fin de la trêve concernant la mobilisation contre la réforme des retraites, vos élus UNSA ont demandé et obtenu de la Présidente du CSE, Madame Barbosa, le report des autres points prévus initialement à l'ordre du jour, à une date ultérieure.

***** ** *****

La prochaine assemblée plénière se tiendra le mercredi 29 janvier 2020.